

Norme IAS 34 – Information financière intermédiaire

Norme IAS 34

Publication

Par ailleurs, les règlements européens suivants ont impacté IAS 34 :

- Règlement CE n° 1274/2008 du 17 décembre 2008 portant adoption d'IAS 1 « Présentation des états financiers » : consulter le § A25 ;
- Règlement CE n° 70/2009 du 23 janvier 2009 portant adoption des améliorations annuelles des IFRS Cycle 2006-2008 : consulter la page 21/35 ;
- Règlement CE n° 495/2009 du 3 juin 2009 portant adoption de la version révisée d'IFRS 3 « Regroupements d'entreprises » : consulter le § C9 de l'annexe ;
- Règlement CE n° 149/2011 du 18 février 2011 portant adoption des améliorations annuelles des IFRS (Cycle 2008-2010) ;
- Règlement UE n° 475/2012 du 5 juin 2012 portant amendements à IAS 1 "Présentation des autres éléments du résultat global" : consulter l'annexe page 146/8 ;
- Règlement UE n°1255/2012 du 11 décembre 2012 portant adoption d'IFRS 13 « Evaluation de la juste valeur » (consulter les § D78 et D79 de l'annexe) ;
- Règlement (UE) n° 301/2013 du 27 mars 2013 portant adoption des améliorations annuelles des IFRS (Cycle 2009-2011), publiées le 17 mai 2012 (consulter l'annexe) ;
- Règlement (UE) n° 1174/2013 du 20 novembre 2013 portant adoption des « Amendements à IFRS 10, IFRS 12 et IAS 27 : Entités d'investissement », publiés par l'IASB le 31 octobre 2012 (§16A modifié, §54 ajouté) ;
- Règlement UE n° 2015/2343 du 15 décembre 2015 portant adoption des améliorations annuelles aux IFRS (Cycle 2012-2014) : consulter l'annexe ;
- Règlement (UE) n° 2015/2406 du 18 décembre 2015 portant adoption des amendements à IAS 1 intitulés « Initiative concernant les informations à fournir », publiés par l'IASB le 18 décembre 2014 (§5 modifié, §57 ajouté) ;
- Règlement (UE) n° 2016-1905 du 22 septembre 2016 portant adoption de la norme IFRS 15 "Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients" publiée par l'IASB le 28 mai 2014 (§ 15B et 16A modifiés et ajout du § 55) ;
- Règlement CE n° 2019/2075 du 29 novembre 2019 portant adoption des modifications des références au Cadre conceptuel dans les normes IFRS ;
- Règlement (UE) n° 2019/2104 du 11 décembre 2019 portant adoption de la « Définition du terme « significatif », modifications d'IAS 1 et IAS 8 publiées par l'IASB le 31 octobre 2018 ;
- Règlement (UE) n° 2022/357 du 2 mars 2022 portant adoption des amendements à la norme IAS 1 et à l'Enonce de pratiques en IFRS 2 : Porter des jugements sur l'importance relative intitulés « Informations à fournir sur les méthodes comptables », publiés par l'IASB le 12 février 2021 (modification du § 5 et ajout du § 60).